

Projet Avenue Castermant à double sens

Actuellement, dans le secteur Castermant, la liaison entre l'est et l'ouest est réalisée par trois rues : l'avenue Castermant au nord, la déviation de l'ex RN34 au sud, et l'avenue François Mitterrand (dans le prolongement de l'avenue Castermant) au milieu.

L'association Adéqua propose de rationaliser ce schéma en rabattant prioritairement les circulations de transit sur les deux axes encadrants et en réservant l'axe central à des circulations inter-quartiers. Ainsi, hors destination vers le centre-ville, l'avenue du Gendarme Castermant assurerait les liaisons est/ouest tandis que la déviation sud supporterait les liaisons est/sud-ouest, réservant ainsi principalement l'avenue Mitterrand aux liaisons douces, avec un aménagement de la voirie assurant une transition entre le quartier Castermant et le centre-ville.

Une avenue Castermant en tant que liaison est-ouest implique sa mise à double sens. Ce sont les conditions de cette mise à double sens qui font l'objet de cet article.

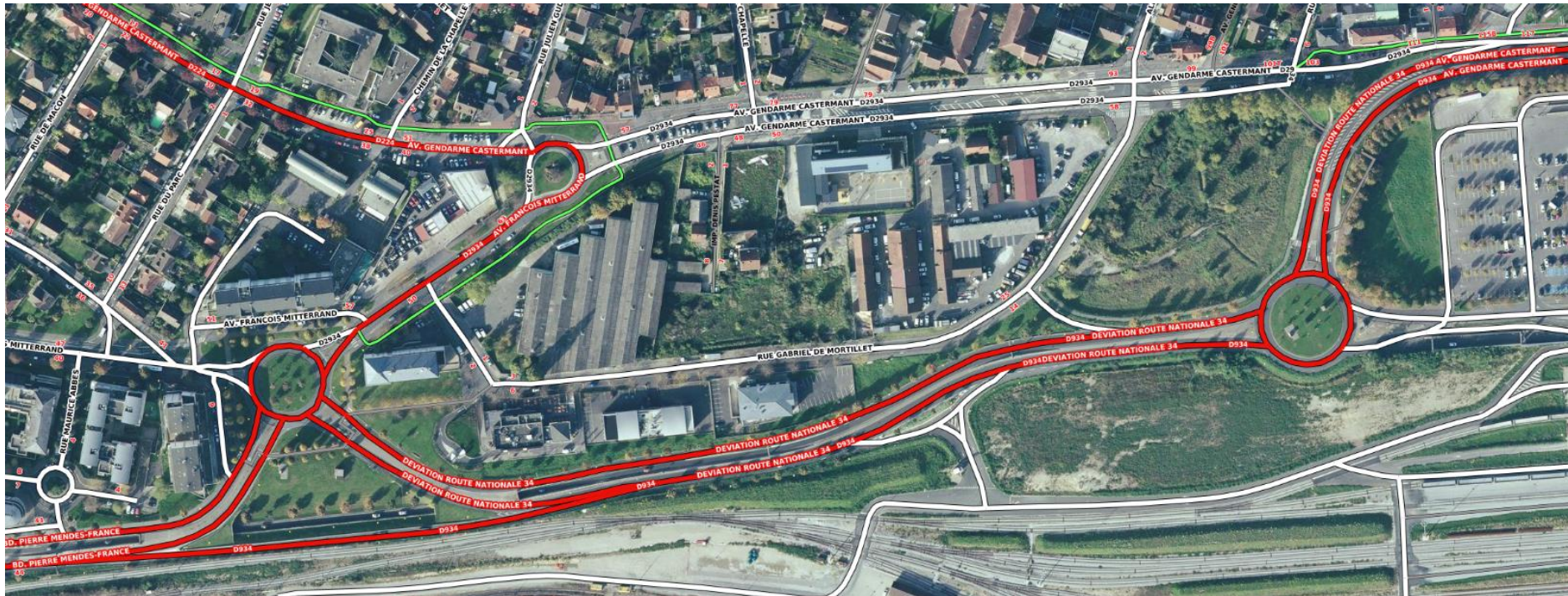


Figure 1 : hiérarchisation actuelle des rues autour du secteur Castermant

Le schéma des rues de la figure 1 montre la hiérarchisation actuelle des voiries, conséquence de la situation de fermeture de l'avenue vers l'Est au niveau de l'intersection avec la déviation de l'ex RN34. On distingue, en rouge, les circulations principales et de transit, et en blanc les circulations internes.



Figure 2 : les flux de circulation autour du secteur Castermant

La figure 2 illustre cette situation en soulignant les différents flux. En bleu, le flux « naturel », à double sens de et vers le centre-gare et le sud de la ville (vers Gagny à l'ouest, pour le centre-gare) ; en orange, les flux « contrariés », depuis l'accès difficile à l'Est vers le centre-ville via Gambetta et l'ouest de la ville et au-delà vers Montfermeil, ainsi que vers le nord via l'avenue François Trinquand, ; en rouge, le flux en impasse vers l'Est.

On ne prend pas en compte dans le cadre de cet article, des flux particuliers qui s'ajoutent à ceux décrits : le détour via la liaison entre l'avenue François Mitterrand et l'avenue Castermant pour rejoindre le carrefour des Déportés sans affronter la partie sud, la plus raide, de la rampe de l'avenue François Trinquand et les parcours malins depuis les flux nord ou sud (non rapportés sur les schémas), consistant à éviter les carrefours à feux pour rejoindre l'avenue François Mitterrand et au sud le boulevard Pierre Mendès France via les circulations internes au quartier de l'Aulnoy (rue Henri Roll-Tanguy), ou au nord, l'avenue Jean Jaurès via la rue du Pont Saint Martin.



Figure 3 : hiérarchisation proposée des rues autour du secteur Castermant

Une ouverture vers l'est de la partie de l'avenue du Gendarme Castermant amènerait à repenser la hiérarchisation des rues selon la figure 3 : deux voies principales, en orange, encadrant le secteur Castermant supportant la circulation générale, et une voie secondaire, en vert, dédiée aux circulations douces, d'où seraient exclues les circulations de transit.

L'ouverture vers l'est de cette section de l'avenue du Gendarme Castermant est intégrée dans le projet d'aménagement du quartier soumis ce début 2022 à enquête publique, en même temps que sa transformation en boulevard urbain. La solution repose sur l'aménagement d'un giratoire reliant les deux parties de l'avenue du Gendarme Castermant et assurant sa continuité.

Adequa propose une réflexion sur un aménagement transitoire, a priori moins difficile techniquement et d'un coût supportable en attendant le giratoire. Elle est illustrée par la figure 4.



Figure 4 : solution transitoire proposée pour une issue « Est » de l'avenue du Gendarme Castermant

Une déviation est créée entre l'extrémité est de la section de la section de l'avenue Castermant concernée, ouvrant la voie « sud » du futur boulevard urbain sur la déviation de l'ex RN34 et permettant de rejoindre la continuité de l'avenue du Gendarme Castermant en remontant après avoir emprunté le giratoire desservant le parking aérien bas du centre commercial Terre-Ciel.

La réalisation de cette déviation devrait prendre en compte l'intérêt d'éloigner la voie « nord » des habitations dont elle est trop proche actuellement et insérer un aménagement cyclable mieux adapté, ce que le futur giratoire prendra en compte.

En complément, la totalité de l'avenue est mise à double sens, permettant un accès depuis le centre-ville.

La possibilité d'un tourne-à-gauche depuis l'avenue de Claye reste un point d'attention déjà pointé par l'ex-CAMC, du fait de la déclivité de l'intersection au niveau du carrefour des Déportés.